



SECRETARIAT EXECUTIF

20ème ANNIVERSAIRE DU RESEAU DE PREVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES AU SAHEL
Niamey/Niger du 14 au 16 décembre 2004

CONCLUSIONS GENERALES

La Réunion annuelle du Réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel revêt cette année un caractère exceptionnel. Ce Réseau est en effet né il y a 20 ans, en réponse à la désorganisation qui marquait la gestion de la crise dramatique qu'avait connue le Sahel du fait de la sécheresse. Cette année 2004, anniversaire de ces vingt années, constitue donc l'occasion de faire un bilan et de tracer des pistes pour l'avenir.

Après la cérémonie d'ouverture, la Réunion a consacré ses travaux à l'examen de la situation agricole et alimentaire dans le Sahel à la lumière du bilan de la campagne agricole 2003-2004 et des résultats préliminaires de la campagne 2004-2005. Elle a permis de faire le point sur les travaux et les réflexions prospectives en cours dans le Sahel. C'est ensuite qu'elle s'est appesantie sur le bilan des 20 ans de prévention des crises alimentaires au Sahel et sur le rôle qu'a joué le Réseau. La réunion a profité de cet événement pour prendre connaissance d'expériences de prévention des crises dans les autres pays d'Afrique de l'Ouest, ainsi qu'au Kenya et au Mozambique.

Il ressort des exposés et des débats que la situation agricole et alimentaire exercice 2003-2004 donne une production céréalière brute des pays du CILSS évaluée à 14.204.200 tonnes qui est en hausse de 24% par rapport à la production de la campagne 2002/2003 (11.433.800 tonnes) et de 31% par rapport à la moyenne des campagnes 1998-2003 (10.857.000 tonnes). Une année record qui a dégagé une production nette estimée à 11.671.800 tonnes pour les besoins évalués à 12.916.700 tonnes soit un taux de couverture de 90% contre 78% durant l'exercice 2002/2003. Par ailleurs, l'essentiel des stocks annoncés à environ 1.030.100 tonnes en fin octobre 2004 se trouve au Burkina Faso (26%), au Mali (35%) et au Sénégal (13%). Les stocks sont beaucoup plus faibles dans les autres pays.

En revanche, la production céréalière prévisionnelle totale 2004-2005 est évaluée à 11.730.500 tonnes. Si ces chiffres se confirment, le Sahel connaîtra une production brute céréalière qui sera inférieure de 17% à la production de la campagne 2003/2004. Le niveau de la production attendue sera par contre supérieure de 2 % à la moyenne des cinq (5) dernières années. Cette situation contrastée, aggravée par le péril acridien, aura des répercussions certaines sur les prix des céréales cette année et les perspectives alimentaires dans la sous-région ouest africaine. Il est attendu ainsi un léger excédent net régional de 215.700 tonnes entre ressources et emplois contre un excédent de 1.731.400 tonnes l'an dernier. Trois pays seulement dégagent cette année des excédents. Il s'agit du Burkina Faso, de la Gambie et du Mali. Les autres enregistrent des déficits variables allant de 2.600 tonnes en Guinée Bissau à 364.100 tonnes au Tchad. La situation alimentaire céréalière au niveau de la région sera juste moyenne dans l'ensemble avec toutefois d'importantes tensions localisées dans les zones touchées par la sécheresse et /ou l'invasion acridienne. Il s'agit de l'archipel du Cap Vert, nord et centre nord du Sénégal, de l'est, centre ouest et du nord de la Mauritanie, de la limite nord de la zone agricole du Mali, des provinces du Sahel au Burkina Faso, de la partie sahélienne du Tchad, des régions de Tilabéry, Tahoua, Maradi, Diffa et Zinder au Niger.

A ce niveau les prix des céréales connaîtront une évolution à la hausse courant 2005. Des actions d'atténuation des crises seront nécessaires pour pallier à l'insécurité alimentaire.

La Réunion s'est interrogée sur la problématique et le rôle des acteurs face au péril acridien au Sahel. Elle a souligné que la lutte contre le péril acridien doit être construite autour de la surveillance continue des zones grégarigènes et le traitement précoce des stades larvaires lorsque le seuil densitaire est atteint. L'objectif est d'empêcher le départ des invasions et d'utiliser de faibles quantités de pesticides. La lutte doit être organisée dans un cadre partenarial avec les Donateurs tant au niveau régional que national. Elle consistera dans le court terme à arrêter la recrudescence actuelle du criquet pèlerin et dans le long terme à mettre en œuvre un plan d'action dont la finalité est la mise en place d'une gestion phytosanitaire intégrée au Sahel. La réunion s'est prononcée en faveur d'une approche associant les différentes structures et organisations nationales, régionales et internationales en charge de la lutte antiacridienne.

Le point sur les réflexions et analyses a porté d'une part sur l'utilisation des prix dans l'amélioration des diagnostics de sécurité alimentaire, et d'autre part sur les analyses de vulnérabilité.

La recherche d'outils complémentaires intégrant la dynamique des marchés céréaliers dans l'analyse et l'aide à la décision entendait contribuer à renouveler la réflexion sur la prévention et la gestion des crises en intégrant de façon plus systématique la dimension des prix dans l'analyse de l'insécurité alimentaire. Il s'agissait :

- de progresser dans la connaissance des déterminants de l'évolution des prix en s'appuyant sur des travaux dans trois pays : le Burkina Faso, le Mali et le Niger ;
- d'identifier des outils d'analyse des marchés et de les intégrer aux autres instruments d'analyse et de prévention des crises alimentaires ;
- de contribuer à la mise en place d'un dispositif régional d'information sur les marchés qui implique les trois sites du CILSS et lui permette d'améliorer l'ensemble du dispositif de suivi de la sécurité alimentaire.

L'état d'avancement des travaux sur le cadre harmonisé d'analyse de la vulnérabilité conduits dans le cadre du Comité VAM (CILSS, FEWS NET, PAM/VAM, SICIAV/FAO, IBIMET) a fait l'objet de nombreuses discussions. Il ressort de ces discussions la nécessité de poursuivre et d'intensifier l'effort engagé l'implication des structures et dispositifs nationaux tels que les SAP, les SIM, et le RESIMAO, afin de parvenir à une méthodologie réellement partagée par l'ensemble des acteurs. En complément le PAM/VAM a eu l'opportunité de présenter son approche au travers des enquêtes de vulnérabilité et de l'utilisation de la cartographie.

Les présentations des expériences des pays du CILSS, des pays côtiers (Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry) et des autres régions (Kenya, Mozambique), ont permis de mesurer les progrès réalisés sur l'ensemble du continent. Elles ont aussi mis en évidence les lacunes qui restent à combler pour parvenir à des systèmes efficaces de prévention et de gestion des crises.

La présentation du document de bilan « Vingt ans de prévention des crises alimentaires au Sahel 1985-2004 : bilan et perspectives » a fourni l'opportunité d'ouvrir une large discussion sur les acquis du Réseau et l'importance de cet outil. La présentation a permis de resituer le contexte de l'époque, caractérisé par l'absence d'informations fiables, des livraisons importantes et non coordonnées d'aide alimentaire.

Le Réseau a permis d'ouvrir un espace informel de dialogue et de concertation sur les situations de crise et les réponses les plus appropriées à y apporter. Il a joué un rôle d'impulsion dans le développement des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire. Il a contribué à développer de multiples travaux méthodologiques sur les dispositifs d'information, dont le groupe sur l'harmonisation des systèmes d'analyse de la vulnérabilité est le dernier exemple en date. Le Réseau a surtout promu une logique de concertation, de dialogue franc et ouvert et de coordination. Sa réalisation la plus visible étant l'élaboration de la Charte de l'Aide Alimentaire adoptée conjointement par les pays sahéliens et par les pays et organismes donateurs. Les évaluations régulières de cette Charte ont permis d'importants progrès dans la maîtrise de l'aide alimentaire et sa bonne gestion. Enfin, les travaux du Réseau ont amplement influencé l'évolution des politiques d'aide et de sécurité alimentaire.

Le débat a montré que les membres du Réseau attachent une très grande importance à cet espace de dialogue et de concertation, à cet espace « militant », peu institutionnalisé et jouant un rôle important de plaidoyer. En l'absence de crise grave, les réunions annuelles du Réseau apparaissent comme des supports importants du dispositif régional de prévention fonctionnant désormais à l'intérieur du CILSS. Le Réseau constitue ainsi une forme de police d'assurance par sa force et sa capacité à réagir en cas de besoin à travers une mobilisation régionale et une coordination sans faille des interventions.

Le Réseau a néanmoins besoin que nous lui définissions un nouvel horizon. Il doit s'élargir d'une part sur le plan géographique, en intégrant progressivement les autres pays de l'Afrique de l'Ouest, en conformité avec les processus d'intégration et en conformité avec la réalité des économies alimentaires dans l'espace ouest-africain. Il doit aussi s'élargir en intégrant mieux d'autres acteurs : les gestionnaires de la sécurité alimentaire dans les pays, les ONG et les organisations paysannes, qui jusque là jouent un rôle mineur dans le Réseau. Ils devront, demain, y jouer un rôle majeur et y apporter leurs propres préoccupations.

Le Réseau, considéré encore aujourd'hui comme un outil performant, doit préserver ses acquis et en construire de nouveaux. La préservation des acquis concerne la revitalisation de la Charte de l'aide alimentaire. Il convient dès lors de la faire connaître de nouveau et de permettre sa ré-appropriation par les acteurs d'aujourd'hui. De nouveaux donateurs d'aide alimentaire (pays arabes, Danemark, Japon...), interviennent dans la sous-région mais ne participent pas aux instances de concertation. Il conviendra de voir dans quelle mesure il est possible de les associer aux travaux. La construction de nouveaux acquis se raisonne au regard des questions qui aujourd'hui font débat et pour lesquelles le Réseau pourrait à nouveau être un lieu de « production de normes (données statistiques) collectivement acceptées parce que collectivement négociées et élaborées ». Le débat a beaucoup porté sur le renforcement des systèmes d'information, leur indépendance et leur fiabilité. La proposition que le Réseau assure le leadership de la conception d'une charte de la qualité de l'information a été largement discutée et il est proposé d'en faire l'enjeu des prochaines années.

Face aux nouveaux défis qui se profilent et aux nouvelles menaces pour la sécurité alimentaire régionale, le Réseau doit rester une instance où la réflexion, l'analyse, la capitalisation sont des outils privilégiés. Par rapport aux nouveaux risques, la question des conflits dans la région, les questions démographiques et l'urbanisation, les risques économiques liés à la fragilité des grandes filières exportatrices, les risques inhérents aux changements climatiques, au développement du VIH/SIDA, aux OGM, etc. ont été évoqués comme des sujets majeurs. Pour le Réseau, il s'agira de développer progressivement une réflexion et une accumulation de connaissances, mais aussi de jeter des passerelles avec des observatoires, des lieux de veille spécialisés qui permettront d'affiner et de compléter la logique de prévention des crises en élargissant le spectre des risques pris en compte dans nos analyses. D'autres champs de réflexion ont été évoqués : les problèmes de ciblage dans les opérations d'aide alimentaire, la connaissance sur l'évolution des régimes alimentaires, l'analyse des effets des pesticides sur la sécurité alimentaire, l'environnement, la santé, etc. Il a été aussi retenu une question importante, à savoir, : a-t-on réellement aujourd'hui une même vision, entre donateurs et pays sahéliens de la sécurité alimentaire et des modes de gestion des crises ? Les partenaires sont parfois désappointés et nous devons progresser dans la transparence sur cette question.

Le Réseau ne doit pas pour autant éparpiller ses efforts. Il est suggéré par conséquent de demander à ses animateurs de mettre à profit les mois à venir pour organiser une petite consultation de ses membres par courrier électronique, afin d'identifier les priorités et de soumettre d'ici trois mois une proposition résultant de la synthèse de cette consultation. Une synthèse qui devra contenir une proposition de priorités de travail et de méthodes afin de dynamiser l'animation du Réseau, fluidifier la circulation de l'information et retrouver un espace où la réflexion et l'échange seront privilégiés. Ceci doit être un moyen de préciser les futures orientations du Réseau mais aussi d'engager un dialogue continu en profitant des nouvelles technologies.

La discussion a aussi porté sur le mode d'organisation et le format des réunions du Réseau. Donner la priorité à la concertation, privilégier les auto-évaluations et les formes d'autocritiques, engager la réflexion sur les évaluations externes... sont des points importants pour retrouver cet espace de dialogue et d'échanges.

La Réunion

Fait à Niamey, le 16 décembre 2004